

Questions et réponses

Cadre de responsabilisation de gestion



Q.1 Qu'est-ce que le cadre de responsabilisation de gestion ?

R.1 Basé sur la vision exprimée dans le cadre du programme *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes - Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*, le cadre de responsabilisation de gestion (CRG) s'articule autour de dix éléments clés. Collectivement, ces éléments définissent la notion de « gestion » et établissent les attentes du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) en matière de bonne gestion des services publics. Le CRG a été mis au point pour fournir aux cadres supérieurs de la fonction publique une liste précise des attentes en matière de gestion, à l'intérieur d'un cadre général de rendement organisationnel supérieur. Pour obtenir de plus amples détails, veuillez consulter le site Web du SCT à l'adresse www.tbs-sct.gc.ca/maf-crg/index-fra.asp.

Q.2 Quelles sont les grandes lignes de l'évaluation du rendement de BAC par le SCT?

R.2 En 2010-2011, le SCT a évalué le rendement de BAC en s'appuyant sur l'analyse de 11 composantes de gestion (CG) distinctes. Pour l'ensemble des composantes de gestion évaluées, BAC a obtenu deux (2) cotes *Fort* (bleu), cinq (5) cotes *Acceptable* (vert) et quatre (4) cotes *Possibilité d'amélioration* (jaune). Deux composantes de gestion ont obtenu des cotes supérieures comparativement à l'évaluation de l'année dernière tandis que les cotes des autres composantes de gestion demeurent inchangées.

Ces deux composantes de gestion sont :

- Qualité et usage de l'évaluation (CG 6) - *Fort*
- La gestion axée sur les résultats (CG 2) - *Acceptable*

Concernant les principales composantes, la cote de l'organisation au chapitre de la gestion financière, de la vérification interne, de la gestion de la sécurité et de la gestion intégrée des risques est demeurée la même, soit *Possibilité d'amélioration*, ce qui indique que les gestionnaires doivent être plus attentifs à ces aspects. En ce qui concerne les deux composantes jugées fondamentales dans l'exécution du mandat de l'organisme, BAC a conservé la cote *Acceptable* pour la composante gestion de l'information et la cote *Possibilité d'amélioration* pour la gestion de la sécurité.

Q.3 Pourquoi BAC a-t-il élaboré un plan d'action à l'égard du cadre de gestion et de responsabilisation?

R.3 En réponse à cette évaluation, BAC a élaboré un plan d'action qui se concentre sur **toutes** les composantes de gestion ayant besoin d'amélioration tout en mettant l'accent sur les trois priorités de gestion suivantes :

- Gouvernance et planification - La gestion du changement (CG 3)
- La gestion efficace de la sécurité (CG 8)
- L'efficacité de la gestion de l'information (CG 12)

BAC procède actuellement à la mise en œuvre de ce plan d'action en vue d'améliorer la gestion à travers toute l'organisation.

Information :

Marc Comeau
Affaires publiques
Communications stratégiques
Bibliothèque et Archives Canada
819-934-7528

Personne contact:

Mark Melanson
Directeur général principal
Direction générale de l'intégration des ressources
Bibliothèque et Archives Canada
819-934-4627

